

L'ABEILLE.

UN JOURNAL POLITIQUE



COMMERCIAL & LITTÉRAIRE

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.

No 169.

NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI, 11 JUIN 1830.

Vol. III.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'un AN, payable par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 10e. classe

DE 1830—Devant se tirer publiquement à la Bourse, Samedi 19 Juin.

PROSPECTUS:—

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 3,000	3,000
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,400	1,400
1 " " 1,200	1,200
1 " " 1,008	1,008
1 " " 500	500
1 " " 300	300
1 " " 200	200
1 " " 100	100
1 " " 50	50
1 " " 30	30
1 " " 24	24
1 " " 8	8
1 " " 4	4
8,760 Lots	\$ 73,080

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,920 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 4, d'entre eux: et le billet qui aura les 1er, 2e, 3e, et 4e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront des numéros tirés, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	3,000
2, 1 et 3	1,800
3, 3 et 1	1,400
1, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à \$600.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros tirés, savoir: les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à \$300.

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: les 1er, 2e, et 3e, auront droit à \$50.

Les 156 billets qui auront deux des numéros tirés, savoir: les 1er, et 2e, auront droit à \$30.

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros tirés, auront droit chacun à \$10.

Les 7800 billets, ayant un des numéros tirés, auront droit chacun à \$4.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No 18.

Entier \$ 4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16; demi et quart en proportion. J. B. FAGET—Directeur

COUR DE PAROISSE, pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable JAMES PITOT.—Honoré René contre sa femme Marie-Françoise Cheval.

Marie-Françoise Cheval, épouse de René, Honoré René, François Cheval, en 1826, l'attaqua en séparation de corps et divorce, sur ce qu'elle s'est rendue coupable d'adultère en s'essayant de la maison matrimoniale pour suivre un individu nommé Delile Bayard, et qu'elle a vécu avec lui publiquement dans sa propre demeure, jusqu'à quel que temps avant la fin de l'année passée (1829). Sur quoi, la défenderesse s'étant abstenue de répondre à cet appel, et jugement ayant été rendu en conséquence contre elle par défaut, la cour, en procédant régulièrement pour la confirmation du dit jugement, ayant été parfaitement convaincue par les preuves apportées, que telle avait été en effet la coupable conduite de la dite défenderesse envers son mari, plaignant dans cette affaire. Il est ordonné et décerné que jugement soit rendu en faveur du dit plaignant Honoré René, et que les frais soient à la charge de la défenderesse Marie-Françoise Cheval; et il est de plus ordonné par la cour que, conformément aux dispositions de la sect. 4e. de la loi du 19 Mars 1827, la dite défenderesse ayant été convaincue d'adultère, les parties sont non seulement séparées de corps, mais de plus divorcées par ce jugement, et ainsi placées pour jamais, par la dissolution des liens matrimoniaux, dans le même état que si le mariage n'eût jamais existé entre elles.

Nouvelle-Orléans, 3 Mai 1830. Signé, JAMES PITOT—Juge. Je certifie que l'extrait ci-dessus est une copie exacte du jugement rendu dans cette affaire. THOS. S. KENNEDY. Je fixe à vingt piastres et 18 cts. 3-4 le montant des frais de ce procès. 20 mai—3f. THOS. S. KENNEDY.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:

- 10 Balles Brin jaune pour moustiquaire;
- 4 Do. Coutil fil de coton;
- 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
- 12 Do. Fil de Rennes;
- 20 Do. Laines assorties;
- 4 Boucauts Fil à Soie, pour emballage;
- 400 Bouteilles Vin rouge assorti, de Bordeaux;
- 1000 Caisse do. do.
- 500 Do. Blanc do.
- 25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Grave;
- 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
- 100 Caisse Liqueurs assorties;
- 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
- 20 Do. Sardines à l'huile et crues;
- 15 Malles Eau-de-Cologne;
- 12 Caisse Serrures de 4 à 10 pouces, et autres fermetures;
- 25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc.

BRAUD & CO. Rue St. Pierre, numéro 127. (Entre Dauphine et Bourbon) ONT constamment de la BIERE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucauds, barils et bouteilles: ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses; ainsi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

MAGASIN D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS.

Rue Dauphine, No. 4, près du Marché. JOHN LONGMIRE à l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitants de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épicerie, de vins, de liqueurs spiritueuses d'ale, de porter, de cidre, de cigares &c. le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage. N. B. Il satisfait promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnement des familles. 11 mai—1m.

A Vendre ou à Louer.

Une maison située à un îlet de l'esplanade, dans la rue des Français, entre les rues de la Victoire et Moreau, faubourg Marigny; construite en briques, et couverte en ardoises; composée de deux appartements au rez-de-chaussée, et un corridor de quatre pieds de large; galerie, cave—dans le grenier se trouvent deux appartements, un salon et quatre cabinets logeables, dont trois à feu—Dans la cour, une cuisine à étage et en briques; latrines au bout. La cour est carrée ainsi que le corridor et la galerie; il y a un beau puits en briques—tout l'entourage est bien fait, enduit en dehors et en dedans, et sera livrable le 5 du mois prochain—Les conditions seront avantageuses. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'imprimerie de cette feuille, ou à Mr. J. M. Fernandez sur les lieux. Les appartements qui se trouvent dans le grenier sont plafonnés en ciment. 26 Mai—6

CENT MILLIERS de Cigares de la Havane, venus par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Étrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c. par 27 Av.—3 RACHE CONSTANT

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles. S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse 19 Avril.—3f. 67

Le soussigné informe le public qu'il a traité une société avec ses gendres, son

VENTE PAR LE MARSHALL.

Vannin, A. Parker, Richard Cook et autres, contre Harris & Wilson.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. P. F. Smith juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le Samedi 19 Juin courant, à la Bourse Hewlett, à l'heure de midi, les deux tiers du bateau à vapeur SHEPHERDESS, saisi dans les affaires ci-dessus. Cette criée étant la seconde et dernière, ledit bateau sera vendu définitivement au plus offrant et dernier enchérisseur à 12 mois de crédit en billets endossés portant intérêt à 6 pour 100 du jour de la vente, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, conformément à un acte pour amender les divers actes passés pour l'organisation des cours de cet Etat et pour d'autres objets. L. DAUNOY, Marshall.

W. Abot contre le cap. Garrison du bateau à vapeur Tennesian—H. Highower contre le même.

EN vertu de deux writs de saisie à moi adressés par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi 2 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le bateau à vapeur Tennesian, ses ameublements, agrès et apparaux, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall. 3 Juin.

Mlle. St. Armand contre Maria Higgs.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Lundi 14 Juin, à 4 heures, au Principal, 6 chaises, 1 table, 1ers à passer, &c.—Saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall. 2 juin.

L. H. Gale contre Mark Teir.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. C. Maurin, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le 14 Juin courant, au bureau du Marshal, rue Ste Anne, à 4 heures de l'après midi, plusieurs beaux Meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY, Marshall. 3 Juin.

CREME A LA GLACE.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que tous les soirs il fera vendre des GLACES sur la Place d'Armes. Les personnes qui en désireront seront satisfaites de la perfection des Glaces et de la propriété, ainsi que de la bonne intelligence de son marchand. GABRIEL JULIEN. 8 mai—3

Le Rév. Mr. P. BORGNA, de l'Eglise St. Louis de cette ville, a été nommé agent des gazettes catholiques suivantes: Le Catholic Sentinel and Exporter, de Boston; le Catholic Press, de Hartford; le Metropolitan, de Baltimore et le United States Catholic Miscellany de Charleston. Il vient d'être nommé l'agent du Miscellany, et il prie ceux qui doivent à cet établissement, de régler aussitôt que possible. L'historien, l'antiquaire et l'amateur des beaux arts, trouveront dans ces publications des morceaux dignes de leur attention. Le catholique y verra sa religion défendue avec talent, contre les sarcasmes des infidèles, et les calomnies d'autres sectes religieuses—Ceux qui désirent souscrire pourront s'adresser à la librairie de Mr. Boimare, chez Mr. J. Fitzwilliams ou à la cathédrale. 13 mai—10.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants de cet état, qu'ils ont formé une nouvelle société à dater de ce jour, pour les affaires de courtage, de change et la commission en générale, sous le raison de Jean Dufour & Desbois; ils espèrent que par le zèle et l'activité qu'ils mettront à remplir les ordres qu'ils recevront, ils pourront satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance. Nlle. Orléans, le 1er Juin 1830. JEAN DUFOUR. J. P. DESBOIS. 1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134.

AVIS—La société verbale qui existait entre Mr. Louis Chauveau et les soussignés pour les affaires de courtage et de commission en cette ville, sous le raison de J. Dufour & Cie, est dissoute depuis le 27 du courant par la mort de Louis Chauveau; les soussignés sont chargés de la liquidation et déclarent que la susdite société de J. Dufour & Cie. ne doit rien. Nlle. O. leans, le 31 Mai 1830. JEAN DUFOUR, J. P. DESBOIS. 1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134.

AVIS—La personne qui a acheté un lot de BOIS DE CAMPECHE, vendi il y a peu de jours par la Corporation, est invitée à faire connaître son nom et sa demeure, rue Royale, No. 116. Rache par le brick South-Carolin, de Marseille et à vendre par Mme. Vve. Dupas, encoignure des rues de Chartres et Toulouse, Du Thon à l'huile, Des Olives forcées. 25 mai—3

Glaces et Sorbets.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. Serreau pour que ce dernier exerce sa profession de glacier dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que



Panacée de Swaim.

Prix: \$2 la Bouteille. Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, surtout par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les amygdales, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'était au printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intérieures dont les caractères annoncent que les poumons sont atteints, produit les plus heureux résultats. Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes: CERTIFICATS.

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alms House, à l'Infirmierie, &c. &c. J'ai employé dans un grand nombre de circonstances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable. 17 Février 1823. W. GIBSON, M. D.

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien de l'Hôpital de York, &c. &c. J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obuseses. New-York, 1er Mai 1824. VALENTIN MOTT, M. D.

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hôpital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans. Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trémaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies. Philadelphie, (rue Locust) 1824. THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet embleable. Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots: "Swaim's Panacée—Phyada, fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds. Wm. SWAIM, Propriétaire. Philadelphie.

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus. C. MORGAN & BROTHERS. Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hôtel de la Marine sont en grande activité; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propriété. On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraichissants et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en sortant du bain, en prenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins. 4 mai—3of

FROMAGE DE GOSHEN.

ON débarquement du navire Talma, et à vendre

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par l'Ajax de Bordeaux.

- 40 tierçons vinaigre blanc 1ère. qualité,
- 75 caisses fruits à l'eau de vie,
- 25 do. liqueurs superflines.
- D'importations antérieures.
- 200 boques. vin de Bordeaux,
- 14 pipes eau de vie de Cognac,
- 70 barils do. blanche, 5me. prov.
- 600 caisses vin rouge et blanc,
- 25 balles de lignes assorties,
- 10 do. brin jaune pour moustiquaire,
- 3 do. coutil fil et coton,
- 20 do. Fil de Rennes,
- 15 malles eau de cologne,
- 4 balles écritures en liège,
- 3 caisses sardines à l'huile, &c. &c.

Drogues et Médecines Gros et en Détail.

Les soussignés informant le public qu'ils ont constamment en magasin un assortiment complet de DRUGUES et de MÉDECINES fraîches, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés. F. C. BOURCIER & Cie, Rue des Théopistes, No. 75. N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de médecine de toutes grandeurs et de différentes espèces, pour les habitations, les bateaux à vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de réapprovisionner avec le plus grand soin et la plus grande promptitude celles qu'on veut bien leur confier. 26 mai—3

MONTRE VOLÉE.

Il a été volé à bord du navire *Alcyon*, il y a trois jours, une MONTRE anglaise, en argent et à double baïter, numérotée 18023, fabriquée par Christian, à Dublin, avec un cachet en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—3

A VENDRE.

Un TERRAIN situé au faubourg La-course, encoignure des rues Exato et Pritanée, sur lequel il y a une maison neuve en bois, de 34 pieds de long, sur 24 de large: composée de quatre chambres dont deux avec cheminées, galerie devant et un cabinet à chaque extrémité, dans la cour un poudrière, un hangar, un fourneau et arambly, un puits dont l'eau est bonne à boire, et jardin sur la façade, mesurant 60 pieds carré. Si ladite propriété n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 21 Juin prochain, elle se vendra le jour à la Bourse Hewlett, par T. Moay, encauteur. Le dit terrain a 600 pieds de face sur 130 de profondeur. S'adresser pour les conditions au propriétaire qui y réside. 21 mai—1m.

Chaussures du Nord.

Les soussignés ont reçu par le navire TALMA, de New-York, un très-joli assortiment de Chaussures de 1ère. qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés. 2 Juin J. G. ARMAIZ & Co.

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Les Distingues JUDICIAIRES—Benjamin Swayer contre ses créanciers—Attendu que Benjamin Swayer, débiteur insolvable retenu en prison, a ce jour présenté à cette Cour sa pétition, demandant le bénéfice de l'acte fait pour venir au secours des débiteurs insolubles, retenus en prison; avis est par le présent donné aux créanciers du pétitionnaire, et ils sont par le présent cités pour avoir à comparaitre pardevant ladite Cour, Lundi 21 de Juin prochain, à l'effet de produire les raisons s'ils en ont, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne lui serait pas accordée, et son classement ordonné.—Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, juge de la dite Cour, ce 29me. Mai 1830. JNO. L. LEWIS. Greffier. 31 Mai—S. 1f 10f

COUR DE PAROISSE, pour la Ville et Paroisse de la Nlle-Orléans, 8 Juin 1830.—Présent l'hon. James Pitot.—Salomon Audier contre ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de Y. Lewis, Egr., notaire public, le 21 de Juin courant, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. Je certifie ce que dessus. Thos. S. KENNEDY Greffier. 9 Juin—7

ACADEMIE D'ESCRIME

Le Sieur ANTOINE GENTIL, ancien professeur et Académicien d'escrime, du Collège militaire de St. Cyr à Versailles, a l'honneur de prévenir les jeunes amateurs de cette ville qu'il a ouvert une salle d'escrime, rue Toulouse No. 100, et que toutes les Dimanches il y aura des assauts d'armes, pour les élèves et amateurs. Entrée gratis. 4 Juin—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Dr. HALPHEN a transporté son domicile du No. 12. rue St. Louis, au No. 63 de la même rue, entre Chartres et Royale, vis-à-vis le bureau des hypothèques. 3 Juin—6

HUNDRED THOUSAND Havana Segars, received by the Charriot and for sale at the Hotel des Etrangers, in boxes, quarter boxes &c.

Ap 27—3 RACHE CONSTANT

DEMANDE D'UN OUVRIER.

ON désireait trouver immédiatement